

# observatoire photographique des paysages de l'archipel Guadeloupe

---

comité de pilotage  
3 juillet 2017



Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergies et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent  
pour  
l'avenir

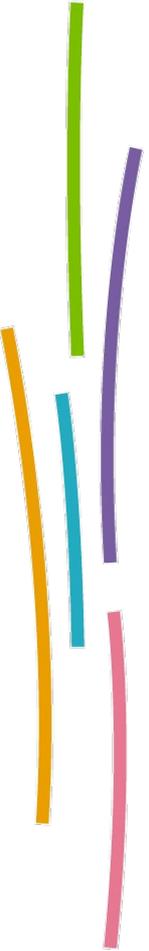
DEAL Guadeloupe  
Service PACT

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Déroulement de séance proposé

---

- **Planning du projet**
- **Retours sur :**
  - Analyse de l'évaluation et définition de la campagne complémentaire
  - Réalisation de la campagne complémentaire
  - Sélection finale des points de vue
- **Présentation de la documentation de l'observatoire**
- **Visionnage des photographies retenues (20 min.)**
- **Echanges : recueil des avis et observations**
- **Echanges sur pistes de valorisation :**
  - Analyses des points de vue
  - Diffusion (articles, expositions, sites internet, archives départementales...)



# OPP Guadeloupe : planning du projet

21 avril 2015

2 octobre 2015

4 février 2016

Mars - mai 2016

## Copil 1 :

Présentation de la démarche,  
Définition en groupes des  
typologies de paysages à explorer

## Copil 2 :

Rédaction partagée  
du cahier des charges

## Copil 3 :

Journée régionale des paysages  
(Lecture de paysage  
Nord Grande-Terre)

Publication appel d'offres  
Sélection du photographe

Phase préparatoire

Juin 2016

Juil. 16 - avril 2017

Juil. - sept. 2017

Juil. - sept. 2018...

## Phase 1 :

Préparation de la  
mission photographique

## Phase 2 :

Constitution de  
l'itinéraire photographique

## Phase 3 :

Restitution et  
perspectives

## Phase 4 :

1ère reconduction  
photographique

Phase projet

- **Recherches documentaires :**  
Appropriation par le photographe
- **Copil 4** (24 juin 2016) :  
- Retours journée nationale OPP  
- Retours appel d'offres  
- Présentation du photographe et  
de ses intentions  
- Présentation AMO
- **Journées de repérage  
(AMO) :**  
22-23-29-30 juin, 1er juillet 2016

- **Campagne photographique initiale**  
(juillet 2016)
- **Copil 5 :** évaluation (15 sept. 2016)
- **Analyse de l'évaluation par l'AMO**  
(oct. 2016)
- **Définition campagne compl.**  
(oct. / mars 2017)
- **Campagne photographique compl.**  
(21 – 31 mars 2017)
- **Sélection par DEAL, AMO et  
photographe** (27 avril 2017)

- **Copil 6** (3 juillet 2017) :  
- Présentation de la sélection  
- Pistes de valorisation
- **Finalisation  
documentation :** base de  
données, carnet de route, grille  
d'analyse

- **Campagne  
photographique de  
reconduction**  
(juillet 2018)
- **Copil 7** (sept. 2018) :  
analyses comparatives...

Mise en œuvre des axes de valorisation,  
Analyses des pdv et des évolutions entre campagnes,  
Autres reconductions photographiques

# Evaluation

● Réalisée par les membres du copil (15 septembre 2016) sur les points de vue issus de la campagne initiale :

- ➔ Contribuer à la sélection
- ➔ Evaluer les manques de la série (enjeux, entités géographiques...)
- ➔ Définir l'opportunité d'une campagne complémentaire

Séance d'une journée, visionnage cadencé des photographies, grille individuelle de notation de chaque point de vue :

## OPP Archipel Guadeloupe

CoPil du 15 sept. 2016 : évaluation des points de vue

*Grille individuelle de notation des clichés*

notation réalisée par :

identifiant	site, commune	note	valeur artistique	argumentation, qualité du cliché	
				richesse analytique (enjeux de paysage)	
PDV 001	port de Bananier	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> équilibre, interface ville / nature / agriculture <input type="checkbox"/> pérennité / perte des identités locales <input type="checkbox"/> aménagement, revitalisation, réhabilitation <input type="checkbox"/> appropriation, résilience urbaine / naturelle <input type="checkbox"/> intégration du bâti / ouvrage / mobilier
	Capesterre BE				
	commentaire libre :				
PDV 002	hauteurs de Bananier	<input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> équilibre, interface ville / nature / agriculture <input type="checkbox"/> pérennité / perte des identités locales <input type="checkbox"/> aménagement, revitalisation, réhabilitation <input type="checkbox"/> appropriation, résilience urbaine / naturelle <input type="checkbox"/> intégration du bâti / ouvrage / mobilier
	Capesterre BE				
	commentaire libre :				



# Définition de la campagne complémentaire

- Suggestions des membres du Copil
- Besoins identifiés par l'analyse de l'évaluation
- ➔ Campagne photographique complémentaire validée (phase 4 du projet affermie)

## 25 pdv originaux :

- Manques identifiés en termes d'enjeux ou de représentativité géographique
- Points de vue depuis la mer, réalisables en 1 journée de travail, concentrés autour des espaces Nord et Sud de la Rivière salée (îles du sud non concernées)
- Appui sur de nouvelles photographies anciennes issues du fonds CATAN (pré-sélection DEAL)

## 5 points de vue saisonniers :

Campagne réalisée durant le carême (mars 2017), 1ère reconduction partielle relative aux rythmes agricoles ou saisonniers, pdv choisis parmi les mieux notés parmi la sélection

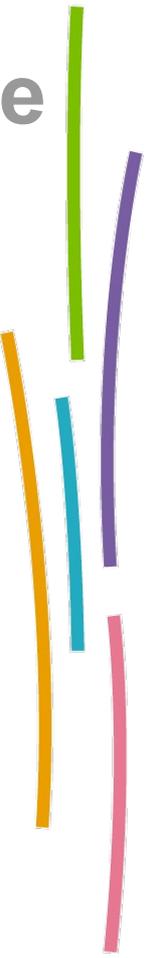
## Suggestion d'une liste de sites et enjeux de recherche (copil sollicité) :

Document de définition diffusé au copil

Commune	Site - localisation	commentaires	PDV de la sélection éventuellement remplacé	Nb actuel de pdv par commune
Les Abymes	Belle-Plaine. Arrière-mangrove de la Maison de la Mangrove (« Taonaba »)	Appropriation / sensibilisation population d'un espace naturel	Non identifié	5
Anse-Bertrand	Projet de site classé de la Pointe de la Grande Vigie / Barre de cadoue	Barre de Cadoue (à différencier du PDV n°126 barre de Marie-Galante) Aménagements / accueil public de la Porte d'Enfer Trace des falaises – trou du souffleur (érosion marine) Aire d'accueil de la pointe de la Grande Vigie	PDV n°169 (conservé mais parmi les 30 moins bien notés)	1
	Territoire communal	Urbanisation linéaire, processus de diversification agricole / monoculture de la canne, friche – recolonisation forestière des territoires canniers	Non identifié	
	En forêt domaniale, la décharge sur bas côté route d'ela vigie en cours de Réhabilitation	Thème « déchets » sous représenté Thématique forestière (proposition ONF)		
Gourbeyre, Trois-Rivières, Vieux Fort	Projet de site classé des Monts Caraïbes	Abords de l'habitation Bisdary – MH et futur pôle d'accueil touristique. Interface habitat / agriculture / ZAE des secteurs de Champfleury et Grande Savane. Habitat individuel en développement au-dessus de Rivière-Sens (en passant par Blanchet)		
Baie-Mahaut	littoral Nord du bourg	<u>Vue mer</u> plaisance, circulation douce, contact GCSM, aménagement littoral	Non identifié	1
	Rivière Salée	<u>Vue mer</u> mangrove présente au nord et sud (forte valeur patrimoniale, plus grand ensemble des antilles) soumis à pression urbaine. Contraste entre mangrove résiduelle et zones industrielles gagnées sur la mangrove (sud, jarry)	Non identifié	
			PDV n°142 (ou complément),	

# Réalisation de la campagne complémentaire

- 21 au 31 mars 2017
- 35 pdv documentés, 20 pdv présentés,  
dont 2 en reconduction de photographies anciennes  
(Anse Dupuy – Vieux Fort et Tours Gabarre - PàP)
- 10 pdv réalisés depuis la mer documentés, 5 présentés
- 4 reconductions de pdv issus de la campagne initiale : saisonnalité du climat et rythmes agricoles



# Séance de sélection (27 avril 2017)

---

## • Participants :

DEAL : Jean-Pierre ARNAUD (chef de service PACT), Boris DOBRYCHINE (chargé de mission Paysage)  
Yolande GUYOTON (Paysagiste-Conseil de l'État), Bénédicte LETI (stagiaire PACT)  
Nady VIAL-CABRERA (communication externe)

AMO : Emmanuel BRIANT (Caraïbes Paysages), Jean-Christophe ROBIN (Atelier d'urbanisme C2R)

Photographe : Sylvain DUFFARD (par visio-conférence)

## • Principes :

- Respect de l'évaluation collective menée par le Copil
- Garantie d'une sélection équilibrée (géographique et enjeux)
- Conservation de l'état d'esprit de la commande initiale et du tempérament du projet proposé par le photographe

## • Méthodologie :

- Travail préalable : Pdv regroupés par thèmes (tri artificiel et simplifié) et propositions de pdv retenus, questionnés et rejetés.  
➔ faciliter la comparaison resserrée des pdv et identification des redondances, qualités esthétique et analytique
- Épreuves photographiques étalées sur table et manipulées
- Mises en débat et sélection des pdv

## Paysages productifs

Cette thématique regroupe les pdv liés aux zones d'activités industrielles, commerciales ou administratives...

- C1, 9 pdv présentés :



- C2, 1 pdv présenté :



### Mises en débat :

- Conserver la sélection issue de l'évaluation : n°17-143, 25-040, 62-142, 37-183 ?
- Interroger la sélection des n°90-061 et/ou 2424 ?
- Suivre l'évaluation et rejeter 98-164, 117-242, 140-078 et 141-103 ?
- Verser en réserve les n° 98-164, 117-242, 140-078 ?

### Composition potentielle de l'OPP :

8 mer + 15 littoral + 9 historiques + 12 urbains + 8 transition + 4 ZA	•	•	tot.
(2 pot.) (5 pot.) (6 pot.) (5 pot.) (2 pot.)			56 20



# Caractéristiques de l'itinéraire photographique

---

*Il vise à proposer des points de vue rendant compte de la perception globale des paysages, donnant à voir l'essentiel et saisissant la réalité des territoires de l'archipel.*

*Les points de vue feront ainsi l'objet de re-photographies à des intervalles définis dans le temps en fonction des dynamiques paysagères à l'œuvre. Cette succession de prises de vues systématique et rigoureuse, effectuées du même point de vue, dans le même cadre et selon des périodes régulières permettra la comparaison des photographies et par conséquent l'analyse des changements ou des non-changements intervenus.*

## **100 points de vue, dont :**

- 10 pdv depuis la mer ;**
- 8 pdv reconduits depuis une photographie ancienne ;**
- 5 pdv liés à une prise de son**

**+ 30 pdv en réserve (2 mer, 1 historique et 2 sons)**

(107 pdv issus de la campagne initiale et 23 de la campagne complémentaire)

# Caractéristiques de l'itinéraire photographique

opp archipel guadeloupe

tab1 : itinéraire de l'opp

nb	communes	n° PDV			
3	Anse-Bertrand	169	298	299	
4	Baie-Mahaut	141	142	289	262M
3	Baillif	48	74	2929(C2)	
3	Basse-Terre	28H	30H	195M	
2	Bouillante	199M	273		
3	Capesterre BE	53	54	293	
2	Capesterre de MG	121	122		
3	Deshaies	75H	76	274	
5	Gourbeyre	38	40	162S	197M 271
4	Goyave	59	61	62	73
1	Grand-Bourg	132H			
2	la Désirade	212H	215		
4	Lamentin	86	87	205	287
5	le Gosier	115	291	294	257M 268M
4	le Moule	191	207	242	296
4	les Abymes	143	163	233	238
2	Morne-à-l'Eau	165	189		
4	Petit-Bourg	68	72	83	85S
2	Petit-Canal	186	297		
6	Pointe-à-Pître	120	225M	231	243 245 288H
2	Pointe-Noire	10	11		
2	Port-Louis	167	182		
2	Saint-Claude	19	256S		
4	Sainte-Anne	105	106S	109	113
3	Sainte-Rose	254	2032(C2)	280	
5	Saint-François	90	102	218M	219M 221M
3	Saint-Louis	126	128	136	
1	Terre-de-Bas	160			
4	Terre-de-Haut	144H	145	147	148
3	Trois-Rivières	33	35	259	
2	Vieux-Fort	275	303H		
3	Vieux-Habitants	25	50S	284	

100 dont 10 pdv mer, 8 historiques et 5 liés à une piste sonore

mar  
historique  
prise de son

tab2 : réserve de l'opp

nb	communes	n° PDV			
1	Anse-Bertrand	170S			
2	Baie-Mahaut	164	269		
1	Baillif	283			
1	Basse-Terre	14			
1	Bouillante	27			
2	Capesterre BE	1	2		
1	Capesterre de MG	125			
1	Deshaies	2781(C1)			
2	Gourbeyre	39	41S		
0	Goyave				
0	Grand-Bourg				
0	la Désirade				
1	Lamentin	88			
2	le Gosier	118	119		
1	le Moule	251			
0	les Abymes				
1	Morne-à-l'Eau	230M			
1	Petit-Bourg	67			
1	Petit-Canal	180			
1	Pointe-à-Pître	246H			
1	Pointe-Noire	81			
2	Port-Louis	177	183		
2	Saint-Claude	257	302		
1	Sainte-Anne	104			
0	Sainte-Rose				
0	Saint-François				
1	Saint-Louis	135S			
0	Terre-de-Bas				
1	Terre-de-Haut	146			
0	Trois-Rivières				
2	Vieux-Fort	42	276		
0	Vieux-Habitants				

30 Dont 2 pdv mer, 1 historique et 2 liés à une piste sonore

tab3 : pdv non conservés

nb	communes	n° PDV			
1	Anse-Bertrand	173			
1	Baie-Mahaut	202			
1	Baillif	165S			
3	Basse-Terre	44	46	196M	
2	Bouillante	7	9S		
5	Capesterre BE	3	4	52	56 58
0	Capesterre de MG				
0	Deshaies				
2	Gourbeyre	31	194M		
2	Goyave	60	64		
0	Grand-Bourg				
2	la Désirade	210	214		
1	Lamentin	203			
3	le Gosier	110	116	265	
2	le Moule	240	250		
0	les Abymes				
3	Morne-à-l'Eau	188	190	229M	
3	Petit-Bourg	65	69	71	
3	Petit-Canal	178	179	187	
2	Pointe-à-Pître	247	249		
0	Pointe-Noire				
2	Port-Louis	176	185		
3	Saint-Claude	21	22	24	
1	Sainte-Anne	103			
2	Sainte-Rose	78	253		
4	Saint-François	92	94	100	217M
1	Saint-Louis	137			
0	Terre-de-Bas				
0	Terre-de-Haut				
2	Trois-Rivières	34	37		
0	Vieux-Fort				
0	Vieux-Habitants				

51 dont 4 pdv mer et 2 liés à une piste sonore

**Répartition géographique équilibrée** : toutes les communes sont représentées, seules 2 (Grand-Bourg et Terre-de-Bas) ne sont pourvues que par 1 pdv.

**Répartition par enjeux** : tous les grands enjeux définis par le thésaurus sont représentés

# Documentation de l'observatoire

- **Carnet de route** : description de chaque point de vue afin de rendre possible les opérations de reproductibilité des photographies dans le temps

- Nom du photographe
- Date et heure de prise de vue
- Cote (identifiant)
- Légende de l'image (description de la vue)
- Repérage des points de vue sur une carte (1/25 000<sup>e</sup>)
- Coordonnées GPS et toutes autres observations utiles (réalisation d'un croquis, repères fixes, cône de vue...)
- Lieu dit et nom de l'agglomération la plus proche
- Caractéristiques techniques de l'appareil photo, focale, hauteur de l'appareil
- Observations sur le marquage au sol
- Conditions météorologiques lors de la prise de vue

## 1/ Carnet de Route

n° du point de vue : ⑥  
 n° Film et n° vue(s) : 43 6.8 c110  
 Date et heure du cliché : 05/08/12 11h20  
 Coordonnées GPS : N 43 42 368  
 E 004 56 943  
 Cap : 071

Focale : 55  
 Diaph. / Vitesse : 22 / 30  
 Hauteur de l'appareil : 163,5  
 Notes techniques :

Localisation / commune : Auzelle / commune limitrophe : Chemin St Pierre.

### Observations

-- Commentaires relatifs à l'accès et au repérage du point de vue :

Trajet situé au début du chemin St Pierre, à droite sur talus et à gauche. 3m du pied de l'olivier d'ornement.

-- Observations sensorielles :

Tantalelle. Musique poste radio, Bruit marteau ponceur d'un garage  
 Axe du pied des talus alignés  
 -- Autres observations : du piquet de transfert EDF

2/ photo du dispositif de pdr

3/ double vue 67

4/ Marquage physique à la bombe à l'aplomb du boîtier

5/ Report sur carte IGN n° : 3043 OT

Croquis



Echéance : septembre 2017

# Documentation de l'observatoire

---

• **Grille d'analyse** : consigner la mémoire de chaque point de vue et inscrire l'itinéraire dans un processus de connaissance plus large.

- Éléments d'identification et de localisation issus du carnet de route
- Typologies spatiales et thématiques identifiées par le comité de pilotage (thésaurus)
- Liens avec politiques publiques développées (protection, gestion des risques, plans de paysage, plans de gestion...)
- Commentaires du photographe : intentions recherchées pour chaque pdv, éléments de contexte hors cadre (forme synthétique)
- Raisons, arguments de la sélection des pdv (reprise des éléments issus de séances d'évaluation et de sélection...)
- Analyses initiale et des évolutions à chaque reconduction

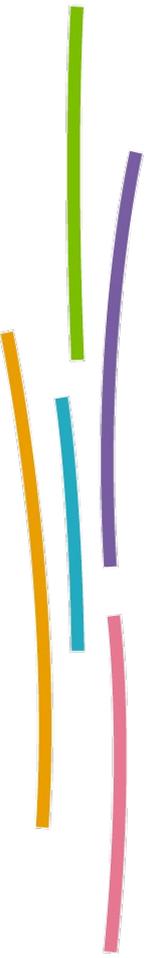
➔ Champs de la grille d'analyse et du carnet de route mobilisés pour élaborer une **base de données** (gestion, archivage, exploitation des pdv et élaboration du site internet)

Echéance : septembre 2017

---

# Visionnage des photographies sélectionnées

## Recueil des appréciations et remarques des membres du copil



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

GUADELOUPE

---

# Pistes de valorisation de l'observatoire et débats

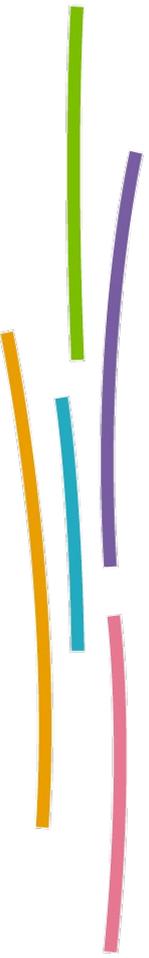


# Valorisation de l'observatoire

Après phase d'élaboration du corpus photographique des points de vue initiaux,  
➔ nécessité de **pérenniser** l'outil d'observation.

Pleine mesure de l'observatoire : dans le temps, par l'enrichissement de séries de rephotographies des pdv initiaux. Plusieurs facteurs et questionnements :

- Moyen et long terme :
  - Permanence de la maîtrise d'ouvrage (moyens)
  - Prolongation de la dynamique partenariale (engagement des membres du copil)
  - Choix de la périodicité des re-photographies (1, 2, 5 ans ou plus)
  - Adaptation de l'observatoire à de nouveaux besoins ou à l'évolution des enjeux paysagers sur le territoire (remplacement ou nouveaux pdv)
- Court terme :
  - Méthode pertinente d'archivage et d'indexation des fichiers (thésaurus et base de données en cours)
  - **Analyses comparatives des clichés et des séries photographiques**
  - **Médiatiser, partager et diffuser la richesse esthétique et documentaire de l'observatoire**



# Analyses des points de vue

---

Textes accompagnant les photographies, principes :

- ➔ Aller au-delà de mots clefs pour livrer par un texte court une lecture descriptive, thématique et analytique de chaque point de vue
- ➔ Associer différentes disciplines et profils d'auteurs variés pour offrir une richesse d'analyse
- ➔ Donner du sens à l'outil d'observation et à son caractère scientifique
- ➔ Favoriser sa médiation et son appropriation par les publics cibles (élus, techniciens des collectivités, grand public...)

Quels besoins, quelles attentes, quel public ciblé ?

1ère campagne :

- description de l'état initial et du contexte
- Clefs de lecture, enjeux identifiés

Après chaque reconduction :

- Analyses des évolutions et des séries



# Analyses des points de vue

## Exemple de l'observatoire photographique des paysages de Vanoise



1910



© Parc national de la Vanoise - Régis Jordana

Extraits de l'analyse présentée : « la modernisation de l'habitat »

- *Présence forte des clôtures qui, par rapport aux champs ouverts et aux prés communaux d'antan, dénote une nette tendance à l'individualisation de la propriété, et aboutit au paradoxe suivant : « on se tourne vers le paysage, mais on se referme sur soi » (le sociologue).*
- *Ce paysage urbanisé porte la trace d'un phénomène plus complexe que ce que l'on nomme habituellement la rurbanisation, qui emprunte au fonctionnement de la banlieue, mais avec une activité rurale choisie, signe d'une nouvelle façon de vivre la montagne qui se donne une impression de possible. La nuit disparaît peu à peu avec l'éclairage public, et la glissière en bois désigne un changement du rapport au risque (l'urbaniste).*
- *Abandon des cultures vivrières. L'ancien terroir agricole a fait place à un herbage uniforme dont la lecture est rendue ambiguë par le contexte urbain (le géographe).*

Format site internet



**L'archéologue :**

Pourquoi une installation des deux côtés de la rivière, apparemment contraire à la logique de communication, et pourquoi si près d'une rivière aussi dangereuse ? Il faudrait rechercher, mais on peut penser que cette configuration vient de l'intérêt d'utiliser la force de courant, mais aussi du tracé des anciennes voies romaines et carées qui s'empruntaient pas la vallée, généralement inondée à la fonte des neiges, mais se maintenaient à flanc de coteau, côté Nord-Ouest. Or si, peut-être, l'origine d'une implantation river gauche, pourtant à l'opposé des terres cultivées, et aussi le choix de ce lieu taluté et murmé, susceptible de faciliter le franchissement tout en protégeant le village en hauteur.

**L'agronome :**

- On distingue, en bas à gauche, une parcelle avec ses deux raches. C'est quelque chose qu'on ne voit plus. Aujourd'hui, une exploitation c'est 25 à 30 raches latérales, et 150 000 litres de quotas en AOC (plus, si on n'est pas en AOC) pour tenir... (B.G.)

**L'historien :**

Sur la photo des années 1930, ce qui frappe c'est le rôle crucial du pont entre l'« Invers », installé en lieu gauche sur une terrasse dominante, et l'« Adret ». Le pont de pierre à deux arches, édifié en 1844, a été remplacé en 1952, par un autre pont à son tour détruit et remplacé après la crue de juin 1957, inondation qui a fait aussi décider de l'élargissement et de l'endiguement de la rivière, ainsi que du nouveau tracé de la route de transit et de la reconstruction immobilière de l'Adret, faisant ainsi disparaître l'ancien bief canalisant l'eau du moulin et de la scierie situés en aval, et muant l'activité artisanale liée au flux hydraulique, en activité commerciale liée au flux routier. (R.P.)

**L'urbaniste :**

Aujourd'hui, Lansleval, comme toute la Maurienne, s'est ouvert au tourisme. Le village n'a pas grandi, mais son usage et sa population se sont transformés en accueillant la résidence secondaire. C'est un habitat plus urbain, à plusieurs étages, d'appartements et de commerces. La commune espère d'un architecte conseil, pour contrôler ou aider à la qualité des constructions car les Haut-Mauronnais sont fiers de leur patrimoine et savent ce qu'ils doivent au tourisme. (B.G.)

**Le paysagiste :**

Le clocher continue à exercer son rôle de signal, voire de protection tutélaire. Le pont, lien à la fois organique et symbolique, joue pour le bourg un rôle central, que le cadrage du point de vue confirme. Paradoxalement, le lieu s'est à la fois érodé et enserré. Divisé par l'artificialisation de la digue, de la rive et du mobilier urbain, et par la fonction oblique de l'habitat touristique, enserré par la reconquête des berges par les saules, frênes, aulnes et peupliers.

**Le sociologue :**

- Ça n'est ni ce qu'on voit de neuf ! D'abord il y a un parking, une maison, l'addition de la normalisation avec le code de la route. Les anciennes bâtisses ont fait place à la route. La rue a pris une destination commerciale. Le collectif contemporain repose beaucoup sur la circulation automobile. Le recouvrement des nouvelles habitations à des réseaux techniques tels que téléphone, ordure, réseau routier ont changé en profondeur la vie collective -. (J.M.)

**L'architecte :**

On remarquera, au centre, le bâtiment de l'Office du tourisme (architectes Chambriat et Wiert) à l'architecture contemporaine contrastant par la forme, mais s'accordant par les matériaux. Celui-ci débrite sur le lit majeur de l'Arc, en zone rouge du Plan de prévention des risques d'inondation, mais dans un parti mesuré grâce à sa forme arrondie qui évite l'affrontement brutal avec le courant, et qui fait ressembler le bâtiment à une roche affleurant les deux quartiers, ou à un bastion flanquant une digue-muraille, comme pour dire que, face aux menaces de crue, le bourg est cette fois prêt à se défendre.

# Analyses des points de vue

---

Différents auteurs et modalités proposées :

**DEAL** : paysagiste et architecte conseil de l'État, « café-paysage » (discussion libre autour d'1 pdv avec agents de la DEAL), services thématiques de la DEAL, service PACT pour éléments récurrents et introductifs de chaque pdv (localisation...)

**Membres du copil** : parrainage de points de vue choisis, analyses sur les thèmes portés par les structures

**Autres** : professionnels de l'aménagement du territoire et du paysage, élus, personnalités littéraires, universitaires...

**AMO** : mission complémentaire envisagée pour venir alimenter les pdv non pourvus et exprimer le regard d'un urbaniste et d'un paysagiste

**Public scolaire** : parrainage de pdv choisis par une classe (à proximité de leur établissement ?), réseau EDD (éducation au développement durable) piloté par le Rectorat à mobiliser (présentation du concept à l'occasion de l'action lecture de paysage de l'AMI trame verte et bleue portée par le CAUE)

**Grand public** : libre expression sur pdv diffusés via réseaux sociaux ou site internet de la DEAL



# Analyses des points de vue

---

Mise en œuvre :

- Engagement des auteurs (structures) à maintenir cette activité dans le temps, au fil des reconductions
- Base de données à finaliser pour mise à disposition des informations de chaque pdv aux auteurs
- Cahier des charges pour les auteurs à rédiger (présentation, règles de rédaction)
- Démarrage de cette action envisagée à partir de septembre 2017

## Débat et recueil des avis du copil :

Quels besoins ?

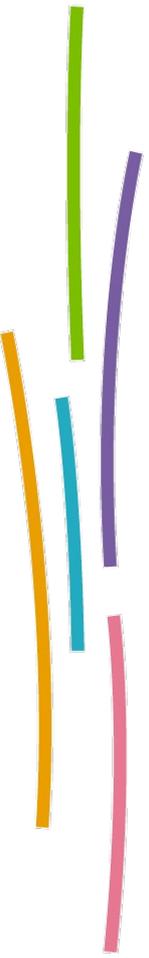
Structures membres du copil intéressées pour participer à cette action ?

Proposition de contacts par membres du copil pour élargir les auteurs ?

# Diffusion de l'observatoire

---

- **Identifier les cibles et mettre en œuvre un programme de communication** : chercheurs, administrations, collectivités, professionnels du paysage et de l'aménagement en général, scolaires, résidents et visiteurs
- **Etablir une charte graphique** : logo de l'observatoire ?
- **Rédaction d'articles** pour accompagner la diffusion de l'observatoire
- **Mises en évènement programmés** :
  - **Expositions** : fixes ou itinérantes, aller au plus près des cibles
  - **Organiser des interventions ou des formations** : faire connaître l'observatoire, expliquer son utilisation, proposer à la population de devenir « *observateur du paysage* » (OPP participatif)...
  - **Capsule mobile d'observation**
- **Site internet** : spécifique à l'observatoire (doit favoriser la comparaison des photographies et l'accès aux données)
- **Remise des photographies aux archives départementales**

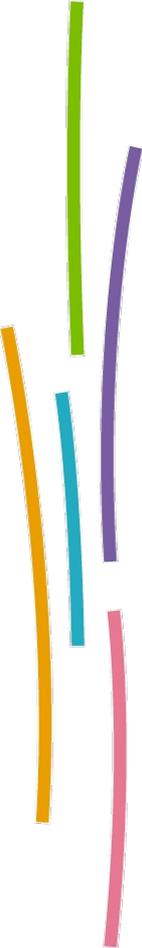


# Diffusion de l'observatoire : articles

---

- ➔ Articles synthétiques proposés à la rédaction de l'AMO, de la paysagiste-conseil et du photographe, visant à accompagner la diffusion de l'observatoire en développant des points de vue sur la réalisation du projet, sur son apport et ses perspectives...
- **AMO** : 3 articles produits, regards portés par un urbaniste et un paysagiste sur les paysages de Guadeloupe à l'occasion de la campagne initiale de l'OPP (*Emmanuel BRIANT, Jean-Christophe ROBIN, mai 2017*)
  - **Paysagiste conseil** : (*à rédiger*)
  - **Photographe** : intentions photographiques, confrontation entre méthodologie et réalités du territoire... (*à rédiger*)

Ces 5 articles seront complétés par un 6<sup>e</sup>, rédigé par la DEAL et portant sur les aspects techniques de la mise en œuvre du projet.



# Diffusion de l'observatoire : site internet

---

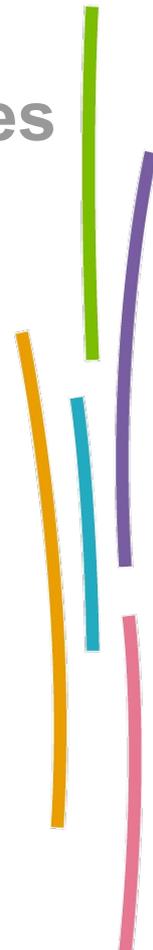
- Elaboration proposée à un groupe de 4 étudiants de l'IUT Métiers du Multimédia et de l'Internet (MMI) de l'université des Antilles (site de St Claude) dans le cadre de leur projet tutoré de 2e année (novembre / mars 2017).
  - Démarche non aboutie (bonne volonté des étudiants mais encadrement déficient)
  - Rédaction d'un cahier des charges et nombreux échanges qui ont permis de mieux définir les attentes et possibilités
- ➔ Démarche à relancer en mobilisant les propositions et productions des étudiants, selon options à analyser :
- Prestation externe (devis / budget DEAL)
  - Mutualisation avec OPP Guyane voir Martinique (acquisition logiciel développé)
  - Médiathèque TERRA du ministère (qui accueille les photographies des observatoires nationaux et doit évoluer)

Echéance : avant fin 2017 ?

# Diffusion de l'observatoire : archives départementales

---

- Remise des photographies (épreuves papier et format numérique) et de la base de données aux archives départementales
  - ➔ Conservation et mise à disposition du public
  - ➔ Modalités et formats à définir
- Conseils et aide sur l'archivage des fichiers par la DEAL ?

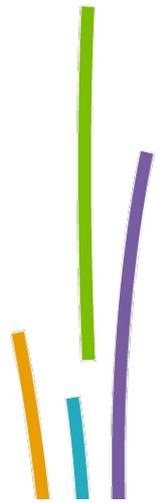


# Diffusion de l'observatoire : expositions

## 14e édition des Photaumnales, « couleurs Pays »

Exposition photographique, Beauvais et région Hauts-de-France

Programmation organisée autour d'une trentaine d'artistes dont le travail porte sur la Guadeloupe et la Martinique. Présentation d'une partie des photographies de l'OPP Guadeloupe (dialogue envisagé avec l'OPP de la Martinique).



14.10.17 > 31.12.17

## LES PHOTAUMNALES COULEURS PAYS



Armand Benoit-Joannette

Denise Colomb

Ariette Rosa-Lamaynardie

Félix Rose-Rosette

Fondation Clément

Depuis bien longtemps, l'équipe du festival a tissé des liens personnels avec les territoires des Caraïbes.

Au fil des années, comme une évidence, s'est manifestée l'idée de mettre en avant la création photographique de ces régions au cœur de cette 14<sup>ème</sup> édition des Photaumnales.

**Du 14 octobre au 31 décembre 2017, ils seront plus de 30 photographes présents à la galerie Le Quadrilatère à Beauvais et en région Hauts-de-France.**

Photographies issues de collections historiques et images d'artistes contemporains donneront à voir les territoires d'outre-mer de Guadeloupe et de Martinique.



Jean-Baptiste Barrot

Sloeme Cazaux

Robert Charlotte

Charles Chulem-Frousseau

Sylvain Duffard

Mixité des époques et variété des regards formeront une mosaïque d'une grande richesse où s'entrecroiseront activités humaines, traditions industrielles, paysages et questions identitaires, sociétales et environnementales.



David Damolon

Mujesira Elezovic

Gilles Elle-dit-Cosaque

Daniel Goudrouffe

Anabell Guarrero

Commissariat général : Diaphane  
Commissariat pour la photographie contemporaine :  
Fred Boucher, Adriana Wattel  
Commissariat pour la photographie historique :  
Véronique Masini



Nadia Huggins

Françoise Hugulier

Jean-Luc de Laguarigüe

Yoann Lamon

Anabell Guarrero

# Diffusion de l'observatoire : expositions

---

Budget DEAL existant mais faible.

Formats et coûts à expliciter par le photographe,  
pistes pour une **exposition itinérante** :

- Impression d'une trentaine de photographies grand format (120 x 100 cm) sur bâches, équipées de système de suspension (articles rédigés en accompagnement)
- Impression sur affiches : nombre de supports plus important et à moindre coût, possibilité de viser des lieux fréquentés (médiathèques, cinémas, commerces de proximité, centres commerciaux, mairies...) et d'adapter les photographies choisies aux territoires investis

## Débat et recueil des avis du copil :

Cibles ? Formats adaptés ?

Supports accompagnés des textes d'analyses ?

Structures membres du copil intéressées pour accueillir exposition itinérante ?

Proposition d'autres lieux d'exposition par membres du copil ?

